

À nous le podium (ÀNP) maintient ses subventions à l'escrime

Suite à l'examen que le programme *À nous le podium* (ÀNP) a fait de l'escrime, ÀNP a décidé de maintenir l'escrime parmi les 18 sports qu'il finance. En fonction des performances de l'année dernière, ÀNP a réaligné son financement, et il continuera à soutenir les sabreuses Sandra Sassine et Olga Ovchinkova, ainsi que l'épéiste Sherraine Schalm. ÀNP commencera aussi à subventionner l'escrimeur en fauteuil roulant Pierre Mainville, médaillé de bronze au Championnat du monde de 2010.

Lors de ce réalignement de son financement, ÀNP a réduit son soutien à l'escrime. Le conseil d'administration et le DHP ont examiné les recommandations du programme ÀNP, et ils sont en train d'adapter le budget de haute performance dans le but de maximiser le rendement du programme et d'augmenter sa pérennité jusqu'aux Jeux olympiques de Londres et au-delà.

ÀNP a également réaligné les budgets du personnel et des entraîneurs afin qu'ils correspondent à ses priorités en ce qui concerne l'escrime. Le conseil d'administration de la FCE est en train d'examiner ces budgets, ainsi que les subventions de Sport Canada, afin de maximiser les ressources du programme. Les résultats de ce processus seront annoncés dès que les décisions définitives auront été prises.

Dans l'intervalle, nous pouvons vous dire qu'ÀNP a supprimé les budgets des programmes suivants :

- les stages d'entraînement de préparation pour le Championnat du monde et les Jeux panaméricains;
- le financement couvrant les frais d'utilisation du Centre Claude Robillard; et
- le financement de l'équipe intégrée de soutien, à l'exception du soutien médical.

Cependant, ÀNP continuera à financer les éléments suivants :

- les programmes nationaux d'entraînement à l'épée féminine et au sabre féminin (pour les trois athlètes identifiées);
- le soutien administratif, y compris le DHP et les frais généraux.

Finalement, ÀNP a ajouté des fonds pour soutenir l'épéiste en fauteuil roulant Pierre Mainville à titre de médaillé olympique potentiel.

En plus de bénéficier de subventions ciblées à nos athlètes clés, le fait d'être un sport reconnu par le programme ÀNP procure des avantages supplémentaires à beaucoup d'autres athlètes, y compris un nombre accru de brevets de Sport Canada.

Le conseil d'administration de la FCE